

ARTICLE 11

N°16, Mai-Juin-Juillet 2014

Faire le poirier pour voir le monde d'en bas

Luttes et solidarités à Namur des années septante à aujourd'hui

Il est des lieux, des histoires et des personnes qui ne laissent pas indifférents. Qui interpellent et inspirent. Ainsi de La Caracole, maison de vie communautaire située à la sortie de Namur. Les habitants de cette grande bâtisse surplombant la Meuse, entourée de bois et jouxtant un jardin potager bien soigné, sont porteurs, pour certains depuis presque quarante ans, d'un combat collectif contre l'injustice sociale – un combat nourri d'expériences quotidiennes de résistances à la misère.

Luc, l'un d'entre eux, revient sur une histoire collective qui, de la déliquescence d'une ancienne institution d'accueil namuroise, le « 55 », mène à la création de la coopérative LST¹ (Luttes Solidarités Travail), du mouvement d'éducation permanente du même nom, et de l'association TROC (Temps de recherche pour des outils conviviaux). Récit.

Le 55, une « cour des miracles »

« Le 55 est né dans les années 1960. C'était une institution d'accueil créée par la fondation de l'abbé Gendebien, personnage issu d'une famille très riche de l'aristocratie, fondatrice de la Belgique en 1830.

Ce lieu regroupait les numéros 55, 57, 59 (A et B) et 61 du boulevard d'Herbatte. C'était immense, sans doute trop pour les deux cents personnes qui y logeaient encore dans les années septante. On y trouvait des familles avec enfants, des femmes et

¹ <http://www.mouvement-lst.org/>

hommes seuls, souvent avec de longs parcours d'errance. C'était une cour des miracles, un grand squat. Il y régnait de fait une forme d'autogestion, parce que les gens vivaient en communauté dans des dortoirs et devaient gérer l'entretien du bâtiment. Certains habitaient là depuis le début, des enfants y avaient grandi. Une fois que les valises étaient posées, on ne partait plus.

Toute la Wallonie connaissait le 55. Les résidents du lieu travaillaient comme journaliers ou saisonniers pour des forains, dans des fermes et pour des petites entreprises. Les flics y amenaient régulièrement les gens qu'ils trouvaient dans les bois et qu'ils ne voulaient pas placer en dépôt de mendicité. »

Choisir d'habiter au 55

« Le 55 est lié à mon histoire familiale. Il était vu comme un refouloir. Lors des mauvaises passes que traversait ma famille, des dames patronnesses nous rendaient visite et conseillaient à ma mère de se séparer de mon père, manœuvre aux chemins de fer. Ma mère savait que dans ce cas mon père finirait au 55. On connaissait beaucoup de proches qui y étaient morts dans des conditions extrêmement misérables. Un dicton populaire namurois disait d'ailleurs que lorsque tu avais été rejeté des portes du paradis, du purgatoire, puis de l'enfer, il ne te restait plus qu'à aller au 55, le pus de Namur... »

À l'époque où je faisais mes "humanités"² dans l'enseignement technique, je travaillais régulièrement pour l'entreprise Guillaume, qui ramassait les poubelles à Namur. Certains de mes collègues habitaient au 55. Ce sont devenus des amis avec qui j'ai partagé des projets, notamment musicaux.

J'ai ensuite eu le privilège³ de faire l'école sociale Cardijn à Louvain-la-Neuve, qui était liée au mouvement ouvrier. Je ne pouvais pas habiter dans les *kots*⁴ parce que je n'en avais pas les moyens. Et je faisais quotidiennement la navette en stop vers Namur. J'ai donc négocié avec la direction de l'école pour pouvoir être logé et m'engager au 55, où j'avais des amis, en expliquant que le travail social en usine, c'était pas mon bazar. Je me suis installé dans un dortoir. Il s'agissait en fait d'un stage d'asocial plutôt que d'assistant social ! Mais je n'ai jamais oublié que j'étais là par choix, alors que la plupart y atterrissaient par nécessité. »

Vers l'expulsion

« En 1974, *La Libre Belgique* titrait "Namur connaît deux

² Équivalent du lycée en France.

³ 13 % seulement des enfants de manœuvres de la génération de Luc finissaient leurs « humanités », et 3 % accédaient à des études supérieures.

⁴ En Belgique, un *kot* est un logement privé loué à des étudiants.

fléaux : le 55 et les immigrés". Il y avait une grande tension. Toutes les nuits, on était réveillés par les flics dans les dortoirs, mitrailleuse au poing, les chiens autour de nous... Le jour où j'ai eu le culot de demander s'ils avaient un mandat, ils m'ont embarqué et m'ont piqué ma radio. La même année, la fondation Gendebien a commencé à envoyer des mandats d'expulsion aux résidents pour leur signifier que l'institution allait fermer.

Entre 1974 et 1978, malgré la menace d'expulsion, les choses n'ont pas trop changé, même si on s'est fait couper l'électricité et le gaz en 1975. Pour y remédier, on a décidé de piquer le courant au-delà des compteurs.

L'expulsion effective du 55 a été actée après sa vente en 1978. Aucun acheteur privé ne voulait du lieu et c'est finalement la région wallonne qui l'a acquis. Elle a racheté les terrains pour y construire des logements, alors que cent cinquante personnes y vivaient encore. Des petits immeubles ont été construits sur deux ou trois hectares, mais rien de plus : le reste est encore en friche aujourd'hui. Dans le contrat de vente de l'institution, la fondation Gendebien avait stipulé que le bien était vendu avec les occupants, comme les meubles. À charge pour l'acheteur de s'en débarrasser. »

De la dislocation du 55 au squat en collectif

« En réunion dans les dortoirs, on a décidé de réagir. On voulait faire venir la presse, mais ce n'était pas possible. Si le 55 avait beaucoup de relations en Wallonie, sa réputation l'empêchait d'obtenir du soutien pour mener une action collective et publique. On s'est repliés sur nous mêmes, et des solidarités se sont construites à l'intérieur.

Il y a eu des moments très durs, notamment quand certains résidents ont décidé de se faire du fric en récupérant le cuivre et les tôles avant l'expulsion : ils sont allés négocier la démolition avec les acheteurs ! Cette division interne était une aubaine pour les acquéreurs. La misère désunit et accapare l'esprit. Heureusement, ça n'est pas allé très loin : les gars ont pu revendre tout au plus quelques kilos de cuivre, rien de famélique. Ils venaient le matin dans un dortoir avec deux packs de bière et quand tout le monde était pété, ils démontraient le toit...

Les bulldozers ont débarqué en 1978. On a terminé entassés à quatre-vingt dans le seul bâtiment restant, avec une épidémie de gale et envahis par les puces. C'était dur, mais on avait déjà réfléchi à la suite, à ce qu'on allait faire avec ceux qui restaient. Parce qu'on n'ignorait rien des risques liés à l'errance : en Belgique, une arrestation pour vagabondage pouvait alors mener à six ou sept mois d'incarcération sans qu'il y ait de délit, ainsi qu'à la perte des droits civiques et politiques. Enfin, le placement des enfants était la norme pour les familles à la rue.

On a donc décidé de squatter des maisons vides, en majorité des bâtiments publics.

Jusqu'à aujourd'hui, on a suivi différentes approches sur les questions de logement : du squat à des solutions plus légales. Et tout ce qu'on a vécu nous a donné l'expérience et la légitimité nécessaires pour réfléchir à ce qu'allait devenir cette Agence d'immobilière sociale (AIS) qu'on a contribué à créer en 1989, sur Namur. On a réussi à obtenir la socialisation de logements publics et privés qu'on a occupés. Face à l'institutionnalisation progressive de l'AIS, on est quand même resté critiques et vigilants. Les lieux socialisés doivent rester du commun, accessible à tous, notamment aux plus pauvres. »

L'élaboration d'une charte

« Les réunions régulières que nous avons organisées dans les caves du 55 nous ont permis de mettre des mots sur nos expériences : dans la résistance à la misère, on est forcés de développer des stratégies pertinentes, rarement reconnues comme telles par les dominants. Réfléchir et agir collectivement permet de prendre du recul sur sa propre expérience et d'avancer. C'est par exemple lors de ces réunions dans les caves qu'on a mis en lumière la boucle du système d'exploitation Solvay et du lien avec la fondation Gendebien⁵. Il nous est ainsi apparu qu'on pouvait conduire une analyse de notre condition sous-prolétaire prenant en compte notre réalité économique.

Après l'expulsion du 55, on a continué les réunions ailleurs. Entre 1979 et 1981, nous avons discuté la rédaction d'une charte commune. Cette dernière est le fruit de notre expérience collective au 55, mais contient également des références philosophiques et d'autres à un dieu libérateur. Je suis plus marxiste que chrétien, mais on a écrit cette charte avec toutes les familles qui habitaient au 55, qui portaient pour certaines des visions différentes. À l'époque, ce mélange de références n'était pas si étonnant. Au début des années septante, j'ai ainsi suivi des cours sur Karl Marx dispensés par le Mouvement international de réconciliation (MIR) dans des salles louées à l'abbaye de Maredsous !⁶

Au 55, j'ai également découvert Ivan Illich, dont la radicalité interrogeait le marxisme, notamment en affirmant que la fin ne justifiait pas les moyens et en critiquant les contradictions de la croissance et d'une certaine modernité. Il posait notamment cette question : qu'est-ce que la croissance apporte aux pauvres ? Au 55, ça nous parlait. »

⁵ Il précise : « *L'entreprise Guillaume sous-traitait le nettoyage pour l'entreprise de chimie Solvay, qui fabriquait de la soude caustique. La famille Gendebien était l'un des actionnaires de Solvay. Les travailleurs du 55 bossaient donc à Solvay, puis reconstituaient leur force de travail dans un dortoir puant alimenté par l'argent de Solvay via la fondation Gendebien...* »

⁶ *Article 11* a évoqué la théologie de la libération et son rapport au marxisme dans le n°12, via un entretien avec Michael Löwy.

« *Nous sommes des travailleurs !* »

« Notre réflexion était nourrie d'expériences singulières. Je pense par exemple au parcours de Freddy. Il s'était retrouvé à la rue très tôt. Il avait ensuite fondé une famille, mais celle-ci s'était disloquée. Lors d'une réunion Caves⁷, Freddy a dit quelque chose qui nous a marqué : « *Je ne sais rien faire. Je n'ai pas de diplôme. Je ne sais pas lire et écrire.* » Cette remarque nous a fait réfléchir, et on a poussé collectivement l'analyse. En fait, Freddy avait bossé à 12-13 ans comme vannier sur les routes des Ardennes, puis il était devenu bûcheron jusqu'à ses 18-19 ans, et enfin intérimaire au triage de La Poste. Il avait donc de nombreuses expériences. Mais il avait participé à un groupe de parole dans un service social où on essayait de remobiliser les gens à partir de leur histoire, de les "coacher". C'est là qu'on lui avait inculqué qu'il ne savait rien faire, qu'il était incapable, parce qu'il n'avait pas de diplôme et de formation.

Nous sommes partis d'un constat : nous sommes des travailleurs, des gens capables, mais nous ne réduisons pas le travail qu'à l'emploi. Voilà pourquoi nous avons décidé de créer une entreprise. En 1981, après avoir terminé la charte fondatrice, on a déposé les statuts de l'ASBL⁸ Luttes Solidarités des Travailleurs, devenue rapidement Luttes Solidarités Travail. Une entreprise œuvrant dans le bâtiment, secteur dans lequel nous avons tous une expérience de travail au noir : démolition, déblaiement, nettoyage de termites, etc. LST est devenu une coopérative en 1983. »

Éthique et fonctionnement de la coopérative

« La coopérative tourne depuis trente ans. C'est une boîte comme une autre, qui ne touche pas de subventions. Tous les travailleurs ont un salaire réel, contrairement à beaucoup de ceux qui sont dans des dispositifs d'insertion classiques.

Pour lancer l'activité, créer une équipe de travail, acheter des outils, on avait constitué dès 1978-79 une cagnotte – un système de tontine. Elle était alimentée sur la base d'une péréquation des revenus, qu'ils proviennent du travail ou des indemnités chômage. Et elle bénéficiait aussi des apports de gens ne participant pas à la structure. Armand, un ami rémouleur, qui faisait vivre plusieurs personnes sur son métier, mettait ainsi régulièrement une journée de boulot dans la cagnotte, alors qu'il n'a jamais été question qu'il travaille dans la coopérative. Comme nous tous, il portait un défi collectif qui le dépassait.

On respecte la convention salariale du bâtiment, la plus coûteuse en Belgique, et notre écart salarial est seulement de 1,3.

⁷ Les réunions Caves, formes d'universités populaires, ont toujours lieu aujourd'hui.

⁸ Association sans but lucratif, équivalent du statut des associations Loi 1901 françaises.

Généralement, une entreprise d'insertion qui touche un public précarisé accepte des écarts de salaires de un à trois. Et dans la plupart des entreprises, même relevant de l'économie sociale, on refuse aux stagiaires un vrai contrat. Pas chez nous.

La coopérative a compté jusqu'à treize travailleurs. Mais actuellement, nous ne sommes plus que sept. Dont trois travailleurs en maladie longue durée, parce qu'ils ont été cassés par la vie et qu'ils étaient en mauvaise santé en arrivant. La coopérative leur a permis de régulariser leur situation en matière de sécurité sociale et de se soigner. Certains sont arrivés au bout du chemin : la misère les a trop démolis. On en est conscients, et on reste solidaires.

La coopérative est autogérée, c'est-à-dire que toutes les décisions sont prises par l'équipe de travail, que cela concerne un achat de véhicule, d'outillage, ou la recherche de clients. On évalue ensemble les chantiers et les difficultés qu'on vit. Avec la volonté de toujours identifier les rapports d'exploitation entre nous et d'en parler. L'échelle humaine est fondamentale. »

Résistances au contrôle social

« Dès le début, le travail avait pour nous de multiples facettes ; il concernait également les moments où l'on hébergeait une famille à la rue, ou bien les démarches conduites pour éviter que des enfants soient placés. On menait aussi des actions contre le non-respect des droits à l'aide sociale et au chômage. J'étais moi même concerné : j'avais terminé l'école Cardijn, j'étais sans emploi et je devais pointer tous les jours à Namur.

En 1978, avec ma femme Annette, elle aussi engagée au 55, on passait de longs moments en-dehors de Namur, dans une autre maison de la fondation Gendebien, avec les gens les plus abîmés, rongés par l'alcool. On y faisait de l'accueil et des permanences pour les gens en rade et en passe d'expulsion. La fondation s'est débarrassée de cette maison communautaire. Ça a coïncidé avec la période où on a commencé à squatter. À l'époque, on a mené beaucoup d'actions pour dénoncer les pratiques des services sociaux. Nous leur mettions la pression tous les jours pour qu'ils traitent rapidement les dossiers des familles à la rue ou en squat. Selon eux, notre courant revendicatif les empêchait de faire leur travail.

Dès 1974, nous avons aussi participé à l'animation de bibliothèques de rue développées dans différents quartiers et qui permettaient de rencontrer des familles en difficulté. L'activité a été reconnue "Centre d'expression et de créativité" en 1979⁹. Ce qui nous a permis de nous libérer de l'astreinte du pointage et de toucher quelques subsides publics pour acheter des bouquins et défrayer les animateurs bénévoles. Ceux-ci reversaient les défraiements dans notre bas de laine commun. La démarche de

⁹ Le mouvement LST sera plus tard reconnu "éducation permanente", équivalent belge de l'éducation populaire.

LST a commencé à essaimer ailleurs, en Wallonie et à Bruxelles. »

Du temps pour la recherche d'outils conviviaux

« Alors qu'on squattait toujours, il nous a semblé important de retrouver un bâtiment pérenne de grande dimension pour continuer l'accueil, les permanences pour les familles les plus en difficultés, et pour nous former pour lutter. En 1982, on a créé l'ASBL TROC et récupéré un ancien foyer d'enfants de bateliers, L'Horloge. La fondation propriétaire mettait le bâtiment en prêt pour des projets. On y a développé le premier projet communautaire dans le sens de la charte.

Mais la fondation Gendebien, encore elle, a racheté le bâtiment. Et on s'est fait mettre à la porte en 1985 parce qu'on ne voulait pas retourner dans son giron. Il faut dire que les membres de celle-ci nous demandaient comment on pouvait laisser de "telles personnes" dans le bâtiment... Heureusement, on a appris suffisamment tôt qu'on allait être expulsés, et on a eu le temps de réfléchir à la suite.

En cherchant un nouveau lieu, nous sommes tombé sur un ancien noviciat, La Caracole, la maison où l'on est encore aujourd'hui. Elle appartenait à des Jésuites qui se débarrassaient d'une partie de leur patrimoine. On souhaitait que ça reste accessible à tous, que le bien soit socialisé. C'est donc l'ASBL TROC qui a acquis la maison. Les occupants successifs ont financé l'achat, notamment parce qu'on a pu l'acquérir en location-vente et que les prix de l'immobilier étaient alors peu élevés. Depuis trente ans, il y a toujours eu entre quinze et vingt-cinq personnes habitant ici. Le fonctionnement (pour le financement comme pour la coopérative) se base sur les solidarités immédiates et sur une péréquation des revenus.

L'organisation du lieu et le nom TROC ont aussi été inspirés par les écrits d'Ivan Illich. Il nous a permis de redécouvrir la valeur d'usage et les communaux pour le logement, l'eau, l'énergie et le jardin. L'idée était d'avoir des outils de formation conviviaux, accessibles à tous et pensés à partir des plus faibles. Aux gens issus de milieux favorisés qui nous rejoignent et qui ont été "déformés" en terme de connaissance et de pouvoir, on dit qu'il faut qu'ils apprennent à faire le poirier pour voir le monde d'en bas. Il arrive que l'on se situe du côté de l'opresseur, sans l'avoir choisi. C'est une mentalité, une culture, une vision du monde par le haut. Ici, on essaie de casser ça. »

Propos recueillis par Damien Almar.